



CONSEIL MUNICIPAL

Tel/Fax : 05 55 53 30 90

Email : mairie.breuilaufa@wandoo.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Breuilaufa, **Le mercredi 20 novembre 2019 à 20H30**

- Avenant contrat employé technique : suite à la prolongation de l'arrêt maladie de l'agent technique et son passage en maladie grave, le Conseil municipal autorise le Maire à signer le renouvellement du contrat de l'agent contractuel.
- Couverture téléphonie mobile : Pour information, le positionnement du pylône envisagé le long de la ligne de chemin de fer n'est pas possible. La couverture n'est pas suffisante. Une nouvelle étude est en cours pour le positionner plus haut. Le Conseil n'est pour l'instant pas appelé à délibérer.
- Location d'un garage : Afin de faciliter le stockage du matériel communal de l'ancienne salle des fêtes, Monsieur Le Maire demande au Conseil de bien vouloir l'autoriser à signer un contrat de location pour le garage que la commune occupe actuellement. L'assemblée vote pour.
- Financement travaux salle des fêtes : en complément des subventions obtenues pour le projet de la salle des fêtes, il était prévu de réaliser un emprunt. Après deux consultations, celle de la caisse d'Épargne semble plus intéressante pour la commune. Le Conseil autorise le Maire à signer le contrat de prêt.
- Fonctionnement et tarif de la salle des fêtes : Suite à l'ouverture de la nouvelle salle des fêtes, il est nécessaire de mettre en place de nouveaux tarifs. Une nouvelle grille est mise en place.
- Convention Fondation du patrimoine : des administrés ont sollicité la fondation du patrimoine afin qu'ils puissent bénéficier d'une défiscalisation du montant de travaux de réparation d'un bâtiment de caractère. Cette convention engage la commune à participer à hauteur de 1 % du montant des travaux et dans la limite d'un plafond fixé à 400 €. L'opération est éligible aux suivies par la Fondation du Patrimoine. Le Conseil donne son accord à Monsieur le Maire pour signer cette convention.
- Demande Licence IV : Monsieur le Maire informe le Conseil des suites données à son courrier pour la demande de licence IV.
- Rallye des Monts de Blond : Monsieur le Maire a été sollicité par l'association organisatrice du rallye qui souhaite que la commune accueille le départ d'une spéciale. Le Conseil donne son accord.
- Questions diverses